SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 NOVEMBRE 1958 (Arrondissement de SAINT-MALO)

Mes chères Concitoyennes,
Mes chers Concitoyens,

Merci, et de tout cœur, aux **17.979** d'entre vous qui, dès le premier tour, **m'avez manifesté votre confiance.** Dans certaine ville et dans certaines communes vous m'avez donné une majorité jamais atteinte jusqu'ici. Je trouve là l'encouragement le plus précieux aux tâches de demain et je vous en exprime ma gratitude la plus vive.

La victoire est à nous Dimanche prochain pour peu que vous ne relâchiez pas votre effort mais l'intensifiiez, au contraire, **auprès de votre entourage, des abstentionnistes du premier tour** et de tous ceux qui, autour de vous, font cas de votre jugement et de vos avis.

Ceci je vous le demande du plus profond de moi-même et vous assure en retour de mon dévouement le plus entier.

Au lendemain du premier tour la situation est claire :

Je ne suis séparé du candidat M. R. P., en tête du ballottage, que par un écart de quelque 500 voix sur plus de 60.000 suffrages exprimés.

Le M. R. P., lui, **a fait son plein au premier tour.**

Les autres **partis nationaux** se sont par contre présentés **divisés au premier tour.** A l'heure où je vous adresse ces lignes j'ignore encore les retraits ou les désistements qui ne manqueront pas de se produire d'ici Dimanche mais qui, de toute façon, ne peuvent que jouer en ma faveur.

Arrivé en tête des candidats partisans résolus du soutien, sans réticences et sans équivoque, de l'action du Général de GAULLE, je vous invite à m'accorder votre confiance pour :

— faire prévaloir en **Algérie** un **règlement pacifique** de ce douloureux conflit **en conformité des vues exprimées par le Général de GAULLE** dans son discours de CONSTANTINE et au cours de sa dernière conférence de presse ;

— assurer la défense de la **liberté de l'enseignement : dans l'immédiat,** par la **défense des lois** qui ont contribué à rendre cette liberté effective, et, **dans l'avenir,** par la conclusion, **sous la haute autorité du Général de GAULLE,** d'un **accord entre tous les partis nationaux** tendant à assurer la **coexistence de l'enseignement public et de l'enseignement privé** — dans les conditions où cela vient d'être réalisé en Belgique — et à **clore définitivement l'ère des querelles scolaires.**

— assurer :

— la **défense de la paysannerie** et spécialement la survie de **l'exploitation familiale,**

— la **défense des classes laborieuses** — employés, ouvriers et marins.

— la **défense des travailleurs indépendants** et de la petite et de la moyenne entreprise **contre** ceux qui se font, par leurs votes, les **complices plus ou moins conscients ou plus ou moins avoués de l'instauration d'une économie marxiste.**

Je vous convie à vous prononcer Dimanche prochain :

— **POUR** une **politique de courage,** de **franchise** et de **netteté,**

— **CONTRE** une **politique d'hypocrisie,** de **duplicité** et de **faux-fuyants,**

Les **YEUX DANS LES YEUX,** la **MAIN DANS LA MAIN,**

Je vous dis :

"Comptez sur moi comme je compte sur vous".

Guy LA CHAMBRE

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

INDÉPENDANT

Imp. LEMÉ & FILS - St-Servan-St-Malo